

# Notice sur les opportunités et risques liés à une gestion de fortune intégrant des fonds de placement



SwissLife  
Select

Cette notice a pour objectif d'informer les investisseurs sur les opportunités et les risques découlant de l'investissement dans une gestion de fortune avec des fonds de placement à gestion active. Les fonds de placement sont une excellente possibilité d'investir son capital dans différentes catégories d'actifs (par exemple des actions ou des obligations) selon le principe de diversification. Seule la combinaison de différentes catégories d'actifs et la gestion active de leur pondération par une gestion de fortune spécialisée permettent de réduire les risques de perte et d'améliorer les opportunités de rendement. En tant qu'investisseur, vous bénéficiez ainsi d'une large diversification de votre placement, qu'un gestionnaire de portefeuille mandaté par la banque investit avec une pondération optimale dans les fonds les plus prometteurs en fonction de votre profil d'investissement, de l'évolution conjoncturelle et de la situation sur les marchés financiers.

## Profil et solution de placement

Le capital de votre plan d'épargne est investi dans une gestion de fortune active basée sur des fonds, en fonction du profil de placement choisi selon vos besoins en matière d'horizon de placement, de rendement escompté et de propension au risque. Cette solution de placement est axée sur une stratégie dite «core-satellite» basée sur des fonds de placement à gestion active. Dans ce type de stratégie, une part considérable de l'épargne est investie dans un fonds multi-asset largement diversifié et à faible risque. Ce placement dit «core» a pour but d'offrir un rendement de base stable avec suffisamment de sécurité. La partie restante de l'épargne est investie dans plusieurs fonds individuels de catégories d'actifs spécifiques présentant un potentiel de rendement et de risque plus élevé. La pondération exprimée en pour cent est gérée activement par le gestionnaire de portefeuille mandaté par la banque en vue d'accroître le rendement.

## Variations de cours et risque de marché

Dans le cas des fonds de placement, les opportunités résident dans la hausse des cours des parts sociales et ainsi dans la réalisation de bénéfices. En revanche, il existe des risques qui peuvent conduire à une baisse du cours et ainsi à des pertes. Ces variations de cours correspondent au risque de marché dont les facteurs sous-jacents peuvent affecter tous les titres (variations de taux d'intérêt, événements politiques, etc.). Seule une répartition de l'épargne sur différentes classes d'actifs et de risque permet de diminuer ce risque dit «systématique». L'ampleur des variations de cours est également appelée volatilité. Celle-ci est toutefois nécessaire pour générer un rendement. La volatilité ou le potentiel de risque/rendement est, par exemple, plus élevé dans un fonds en actions que dans un fonds obligataire. En respectant l'horizon de placement, la solution de placement que vous avez choisie présente de bonnes perspectives de

gain étant donné que, par le passé, les marchés financiers ont toujours progressé à long terme et dans leur globalité.

## Diversification

La volatilité d'une action individuelle par exemple est généralement plus élevée que les fluctuations de cours de l'ensemble du marché d'actions. Plus un titre est volatil, plus les opportunités, mais aussi les risques sont élevés. Un placement dans un grand nombre de titres permet de réduire ce risque propre à l'entreprise, également appelé risque non systématique. Un fonds en actions investit par exemple automatiquement le capital dans de nombreux titres, entraînant ainsi une large diversification.

## Risque de variation des taux d'intérêt

Le risque de variation des taux d'intérêt désigne le risque que le taux d'intérêt d'un produit financier portant intérêt (obligation) s'écarte du taux du marché en raison de l'évolution future du marché. Dans le cas des obligations, une hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse des cours ou une perte de valeur. Plus la durée de l'obligation est longue, plus la chute du cours sera marquée. L'inverse est également valable. L'impact du risque de variation des taux d'intérêt peut être réduit en choisissant des durées appropriées.

## Risque de change

Dans les fonds de placement, les investissements sont souvent effectués dans diverses devises (étrangères). Or, es devises évoluent rarement de façon parallèle les unes aux autres. Ces fluctuations ont des répercussions sur les opportunités et les risques de placement. Le gestionnaire de fonds peut limiter le risque de change en ayant recours à des instruments de couverture («hedging») et en opérant une diversification.

## Solvabilité

La solvabilité désigne le risque de crédit d'un débiteur ou d'une société anonyme. Il est possible de réduire le risque de solvabilité en se limitant aux investissements dans des débiteurs de qualité maximale et en opérant une large diversification.

## Gestion de fortune

La stratégie d'investissement choisie est mise en œuvre par un gestionnaire de portefeuille désigné par la banque. Celui-ci investit librement dans la solution de placement (comme décrit) dans le cadre d'une gestion de fortune basée sur des fonds et selon des directives de placement définies. La gestion professionnelle et le suivi constant de l'épargne investie par des spécialistes en placements permettent de garantir une sécurité maximale et des opportunités de revenus élevées, tout en minimisant les risques. La performance passée ne présume toutefois en rien des évolutions futures et ne constitue aucune garantie de rendement à l'avenir.

## Aspects fiscaux

Les placements dans des fonds peuvent s'accompagner de diverses conséquences fiscales. Le rendement net de votre actif immobilisé est impacté par la charge fiscale des placements. Il est donc recommandé de s'informer sur lesdits aspects fiscaux avant d'investir. Swiss Life Select Schweiz AG ne propose toutefois aucun conseil fiscal au sens strict.

Swiss Life Select Schweiz AG